

**Limite d'inscription impérative → Lundi 27 janvier 2020**

Toute réponse rendue après le lundi 27 janvier sera mise sur liste d'attente. Les annulations devront être faites obligatoirement 8 jours avant la venue de votre enfant, par écrit ou par mail.

Nom	Prénom	Date de Naissance ____/____/____
Nom	Prénom	Date de Naissance ____/____/____
Nom	Prénom	Date de Naissance ____/____/____

AUCUNE INSCRIPTION OU ANNULATION N'EST POSSIBLE PAR TELEPHONE

Où trouver le formulaire ? → Accueil de loisirs, accueils périscolaires, mairie, sites internet de la ville et de l'accueil. De loisirs.

Où retourner le formulaire ? → Accueil de loisirs de la Butte aux Grès ou mairie, **uniquement**.

Inscription par mail : [alsh@mairie-ollainville91.fr](mailto:alsh@mairie-ollainville91.fr)

Le lieu d'accueil des **maternels et élémentaires** se fera à l'ALSH du parc de la Butte au Grès.

**Vacances d'hiver 2020**

Lundi 10 février	Mardi 11 février	Mercredi 12 février	Jeudi 13 février	Vendredi 14 février
*	*	*	*	*
Lundi 17 février	Mardi 18 février	Mercredi 19 février	Jeudi 20 février	Vendredi 21 février
*	*	*	*	*

\* cocher les cases correspondant aux jours de présence de l'enfant.

Date	Signature
------	-----------